

[Présidentielle 2022](#)[Législatives 2022](#)

Châtenois-les-Forges

Près de 533 000 € d'investissements prévus en 2022 dans la commune

Par L'Est Républicain - 18 avr. 2022 à 18:09 - Temps de lecture : 2 min



Dans la liste des travaux sécuritaires, certaines ouvertures de la mairie seront dotées de volets de protection. Photo ER

Si le budget a été voté, une part d'incertitude a obligé les élus à se montrer attentifs et vigilants. « L'élaboration de notre budget a été complexe en raison d'une visibilité plutôt floue sur 2022 et sa finalisation s'inscrit dans un climat d'incertitude lié notamment à une hausse vertigineuse des factures d'énergie. Cette incertitude touche surtout le budget de fonctionnement avec un impact en lien direct avec la masse salariale des agents, concernés par une hausse du point d'indice et du Smic », a rappelé la maire, Mélanie Welklen-Haoatai.

La séance s'est poursuivie par l'approbation du compte de gestion et le vote du compte administratif sur l'exercice 2021. Des excédents de 183 876 € en fonctionnement et de 457 464 € en investissement ont été reportés sur l'exercice 2022.

Taux d'imposition à la hausse

Concernant les taux d'imposition, les élus ont validé une augmentation de 4 % des taxes foncières. La taxe sur le foncier bâti passe à 28,61 % et à 42,19 % sur le foncier non bâti (27,51 % et 40,57 % en 2021). Mélanie Welklen-Haoatai a tenu à préciser : « L'augmentation des taux se traduit par des taxes réelles qui seront de 1,09 % sur le foncier bâti et de 1,62 % sur le foncier non bâti ».

Pour le budget primitif 2022, dans la section fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 2 894 951 €. Dans la section investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 877 363 €. La commune présente à titre exceptionnel un budget d'investissement pour 2022 en suréquilibre pour un montant de 197 269 €. Parmi les nombreux travaux engagés cette année, les plus significatifs porteront sur la sécurité (ajout et rénovation de caméras de surveillance), l'immobilier (rénovation des salles de classe des écoles primaires) et les économies d'énergie (travaux d'isolation après un état des lieux).

« À titre d'exemple, nous allons investir 30 964 € TTC dans la sécurité, avec des caméras performantes et des volets de protection à la mairie. Dans un autre domaine, une aire de jeux sera aménagée pour un coût de 41 136 € TTC. La réalisation de ces travaux est facilitée par l'obtention d'aides versées par le Conseil départemental, la CAF, l'Agence nationale du sport, l'État, la Région et le Grand Belfort » explique Madame le maire.

532 971,99 € : Le montant consacré aux investissements pour l'année 2022